

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

DELIBERATION
N° 2017_160

OBJET :

COMMISSION N°3

Culture

**Signature d'une
convention avec
l'association « Les
Amis de la Musique »
pour l'année scolaire
2017-2018**

Présents :

Titulaires présents : 46

Suppléants présents : 2

Procurations : 9

Nombre de votants : 57

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le 26 juin à 19H00, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à MOUCHIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 19 juin 2017, conformément à la loi

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président,
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président
Mme Nadège BOURGHELLE-KOS, 6^{ème} vice-présidente
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président
M. Guy SCHRYVE, M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Michel DUFERMONT, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Benoît BRILLON, Mme Marie-Christine DEGHAÏE, Mme Ingrid VERON, M. Frédéric SZYMCZAK, M. Bruno RUSINEK, Mme Isabelle DRUELLE, Mme Monique NOWAZIC, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, Mme Marie CIETERS, M. Yves LEFEBVRE, M. Fabrice BALENT, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Claude COLLIERIE, Mme Annick MATTON, M. Jean-Luc LEFEBVRE
Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT
M. Jean-Luc CARTON, suppléant de M. Jean-Paul BEAREZ

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Jeannette WILLOCOQ, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE KOS
Mme Joëlle DUPRIEZ, procuration à M. Christian LEMAIRE
M. Alain DUTHOIT, procuration à Mme Marion DUBOIS
M. Dominique BAILLY, procuration à M. Ludovic ROHART
M. Jean-Michel DELERIVE, procuration à M. Bruno RUSINEK
Mme Caroline MARLIERE, procuration à M. Didier WIBAUX
M. Pierre CROXO, procuration à M. Jean-Claude COLLIERIE
Mme Laure LEFEUVRE, procuration à Mme Marion DUBOIS

(A partir de la délibération n°2017/119 - M. Luc MONNET, procuration à M. Francis MELON)

(A partir de la délibération n°2017/166 – M. Thierry LAZARO, procuration à Mme Marie CIETERS)

Absents :

M. Michel DUPONT remplacé par sa suppléante Mme Odette FAVIER,
M. Jean-Paul BEAREZ remplacé par son suppléant M. Jean-Luc CARTON
M. Régis BUE
Mme Marie-Hélène BACLET

A partir de la délibération n°2017/166, départ de M. Thierry BRIDAULT, Mme Marie-Christine DEGHAÏE, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 juin 2017

Délibération 2017_160

COMMISSION N°3

Culture – Signature d’une convention avec l’association « Les Amis de la Musique » pour l’année scolaire 2017-2018

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération n°2015 / 225 du conseil communautaire en date du 21 septembre 2015, relative à la définition des compétences de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Vu l’arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2016, portant modifications statutaires de la CCPC,

Vu la délibération n°2015/226 du Conseil communautaire en date du 21 septembre 2015, relative à la définition de l’intérêt communautaire au sein des compétences de la Communauté de Communes Pévèle Carembault,

Considérant qu’est défini comme étant d’intérêt communautaire au sein de la compétence « Mise en œuvre d’actions culturelles d’intérêt communautaire », « les interventions musicales dans les écoles du territoire »

Vu la délibération B/2016/37 du Bureau communautaire en date du 20 septembre 2016.

Considérant que la convention relative aux DUMistes en milieu scolaire arrive à échéance le 31 juillet 2017.

Qu’ainsi, il convient de la renouveler pour l’année scolaire 2017/2018.

Vu le projet de convention avec l’association « Les Amis de la Musique »
Où l’exposé de son Président,

DECIDE (par 57 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 57 VOTANTS)

- D’autoriser son Président à signer une convention de subvention avec l’association « Les Amis de la Musique » pour l’année scolaire 2017-2018, dans le cadre de leurs interventions musicales dans les écoles.
- De verser une subvention d’un montant maximum de 62 500 € à l’association « Les Amis de la Musique »
- D’autoriser son Président à signer tout document y afférant

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président
Jean-Luc DE LAVERNIER

